

Nadaud Bernard
15 rue de Verdun
23 000 Guéret

Guéret le 15 01 2012

Tél : 05 55 52 37 50
Courriel : bprc@cegetel.net

A Commission Particulière du Débat Public
68, rue du Fb St Honoré
75 008 Paris

En qualité d'habitant de la Creuse et plus particulièrement de Guéret, dès que j'ai eu connaissance de l'ouverture d'un débat public sur le sujet du POCL, j'ai cherché à m'y intéresser. En effet que l'Etat Français envisage la construction d'un tel équipement structurant qu'est une LGV irriguant la capitale régionale d'Auvergne, et le nord du Massif Central, m'apparaissait également utile à La Creuse, pour poursuivre son désenclavement, aujourd'hui réalisé sur le plan routier, consécutivement à la fin de la liaison de la RN 145 avec l'autoroute A 71 vers Montluçon.

Pour ce faire j'ai consulté le site de la commission, j'ai lu avec beaucoup d'attention le dossier rédigé par le maître d'ouvrage RFF sur les tracés proposés, et je me suis rendu à 2 réunions publiques (celle de Guéret et celle de Montluçon).

A la suite du débat public sur le barreau Poitiers Limoges, point souvent évoqué à l'occasion des réunions ci-dessus citées, que je soutiens (je m'étais exprimé dans le cadre du débat public), et dont j'espère que le calendrier et les engagements seront tenus, il apparaît clairement que la Creuse et Guéret chef lieu de ce département pourrait se retrouver au milieu ces deux équipements ferroviaires structurant (surtout dans le hypothèses des tracés 1, 2 et 3 avec variante Roanne), si le projet POCL voit le jour, mais mal relier à ceux-ci.

De même à l'occasion des débats engagés dans le cadre du projet POCL lors des réunions auxquelles j'ai assisté, mais aussi à la lecture des cahiers d'acteurs disponibles, j'ai noté que le débat sur le barreau Poitiers Limoges et la ligne historique POLT est encore bien présent ce qui me paraît dérangeant, surtout pour Guéret et son bassin de vie qui représente à peu près la moitié de la population du département de La Creuse.

Aussi je réaffirme que le barreau Poitiers Limoges est important pour La Creuse, pour l'ouverture rapide vers Paris certes, mais aussi vers Bordeaux, la péninsule Ibérique, tout autant que vers Nantes, l'ouest de La France, et surtout si l'on inscrit cette nouvelle ligne dans le projet défendu par l'association ALTRO, ensemble de choses que l'offre POLT ne remplit pas sauf par un trajet par Paris, long en temps et en kilomètres, donc cher. En un mot ne regardons pas que vers notre Capitale Nationale.

Un projet à l'est de la Creuse de la même manière que le projet Poitiers Limoges en LGV, POCL est important pour les Creusois pour rejoindre Lyon, Marseille et pourquoi pas Turin, La Suisse et l'Allemagne via la toute récente LGV Rhin Rhône, et là encore sans passer par Paris.

C'est pourquoi je dénonce le discours très rétrograde de certains politiques Creusois et du lobby syndicaliste Sostranien qui veulent faire aller les Creusois à Paris, et pas ailleurs, en condamnant les habitants du bassin de vie de Guéret à renoncer à des voyages en train facilités à partir de Guéret, et non pas de La Souterraine, et ainsi laissé passer une nouvelle fois le train ailleurs. Alors inscrivons Guéret avec le train dans un schéma Est Ouest renouvelé, reprenant ainsi cette transversale Bordeaux Lyon délaissée. Vous l'aurez compris le meilleur tracé pour La Creuse est bien celui Ouest Sud par sa proximité.

Néanmoins l'histoire n'étant qu'une somme de compromis et compte tenu des réels « handicaps » du tracé Ouest Sud sur le plan économique, environnemental, et social, et avant qu'une LGV ne joigne le barreau Poitiers Limoges à cette future POCL passant en Creuse à la manière de la RN 145 entre l'A20 et l'A71, il faut une vraie modernisation de la ligne St Sulpice Laurière-St Germain des Fossés, passant par une électrification de celle-ci, créant ainsi une alternative transversale crédible. Ainsi le premier bassin de vie (50000hab) du département de La Creuse autour de Guéret souhaite grâce au réaménagement de la ligne ci dessus pouvoir joindre facilement beaucoup de métropoles régionales françaises. De plus, une telle ligne électrifiée pourrait peut être permettre à quelques TGV de rejoindre la gare de Guéret, ainsi le compromis serait qu'une gare TGV soit créée sur cette ligne au nœud ferroviaire existant que constitue par exemple St Germain des Fossés.

A ce stade je pense que seuls les tracés Ouest Sud, Ouest et Médian sont conformes à l'esprit qui devrait présider quand l'Etat construit ce type d'équipement, à savoir le désenclavement des territoires (et ce au delà des objectifs atteints, placer Clermont Ferrand à 2h de Paris, et doublement de la ligne historique vers Lyon).

En effet, pourquoi concentrer vers Mâcon et la Bourgogne, (Région bien desservie par la grande vitesse ferroviaire) de nouveaux investissements donc des emplois directs, puis le développement supplémentaire généré par la massification des offres de transport sur l'axe Paris Mâcon Lyon.

Aussi, en conclusion, oui à la ligne nouvelle POCL, le plus à l'ouest possible, desservant Roanne, mais aussi en modernisant la ligne de St Sulpice Laurière St Germain des Fossés afin de garantir à La Creuse un désenclavement ferroviaire minimum, pour espérer voir un vrai TGV à la gare de Guéret, et non pas une photo montage comme parue dans le journal La Montagne!

B Nadaud.